

GENAPPE

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - FÉVRIER 2022



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

AVANT / APRÈS

P. 2

PLACE AUX JEUNES

P. 4

RENDEZ-VOUS AU JARDIN

P. 7

EN HIVER, TRAVAUX DIVERS

P. 9

BONNE NUIT !

P. 10

ADOpte Ton PATRIMOINE

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 5





LE MOT DU BOURGMESTRE



Nous sortons de plusieurs semaines durant lesquelles nous avons vu augmenter considérablement le nombre de personnes positives au covid-19 ou malades autour de nous. Toutes les écoles fondamentales de la commune ont été touchées et plusieurs classes ont dû fermer pendant quelques jours. Pour tous ces enfants privés d'école ou privés d'apprentissages tellement les classes sont dépeuplées, cela devient très long. Pour les parents qui doivent trouver des solutions pour garder les enfants quand les écoles sont fermées ou quand ils sont en quarantaine, c'est un casse-tête et une source importante de stress. Je forme le vœu que la situation s'améliore rapidement et que chacun puisse retrouver un rythme de vie plus normal et épanouissant.

Malgré cela, la situation est bien différente de l'année passée puisque nous sommes autorisés pour l'instant à avoir des contacts sociaux et à organiser ou participer à des activités sportives, culturelles, récréatives, ... dans le respect des protocoles et règles en vigueur. Comme d'habitude, les pages de ce journal regorgent de propositions d'activités parmi lesquelles chacun peut faire son choix selon ses centres d'intérêt. Les enfants, tellement privés pour l'instant, ne sont pas oubliés : vous trouverez dans ce journal plusieurs informations sur de stages, plaines de vacances et activités diverses.

Heureusement, la pandémie n'empêche pas la participation citoyenne et nous nous en félicitons ! C'est ainsi que la consultation citoyenne sur le cadre éolien a remporté un vrai succès de participation. Les conditions sanitaires nous ont imposé de modifier complètement l'organisation des réunions citoyennes telle que nous les avions prévues et annoncées, en remplaçant les réunions présentiels dans les différents villages de l'entité par des réunions en distanciel, tout en maintenant la dernière réunion en présentiel pour permettre à tout le monde d'y prendre part. Cela n'a pas empêché d'avoir de réels débats lors de ces réunions. Le bureau d'étude est maintenant chargé de rédiger une synthèse qui sera également soumise à la consultation citoyenne.

Il en est de même pour l'enquête menée dans le cadre du plan stratégique commercial pour définir les habitudes d'achat des consommateurs, leurs besoins et attentes. Cette enquête était annoncée dans le journal de Janvier, sur notre site Internet et auprès de tous nos commerçants locaux. Ce sont près de 500 personnes qui y ont répondu. Une participation très étendue qui permettra une analyse précise de l'offre actuelle et du développement possible du commerce en centre-ville. Je les remercie pour leur participation.

Enfin, dans un registre plus léger, comment aborder le mois de février sans souligner la Saint-Valentin qui s'invite tout autour de nous avec son décor de cœurs et de paillettes ? Je souhaite donc une excellente fête à tous les amoureux !

Gérard Couronné
Bourgmestre



DEUX VOITURES PARTAGÉES À GENAPPE

Le 10 octobre 2020, en collaboration avec Auto Motors Share, nous avons mis deux voitures partagées à disposition de toutes et tous à la rue de la Station.

Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était toutefois une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. Depuis, il semble d'ailleurs que nous ayons fait des émules puisque d'autres villes et communes s'inspirent de ce projet et ont bénéficié de l'expérience de Genappe en la matière.

Comme cela est précisé dans notre Programme stratégique transversal (PST), la Ville de Genappe a souhaité mettre en place une politique volontariste en matière de mobilité. Le Collège communal a désigné Auto Motors Share pour initier un système de voitures électriques partagées sur le territoire de la Ville.

Nous ne sommes pas encore nombreux à être habitués à partager notre voiture : chacun préfère de loin avoir et utiliser la sienne quitte, parfois, à rester bloqué de longues heures dans des embouteillages. Le système de voitures partagées à des fins privées connaît pourtant une certaine popularité.

Les 2 voitures partagées sont disponibles 24 h/24 à la rue de la Station au centre de Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Le système de voitures partagées permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en

partager un en fonction de leurs besoins.

Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines).

Les conditions d'utilisation sont très simples.

Le cahier des charges du marché public de services a une durée d'un an, renouvelable une fois. Le 22 juillet dernier, le Collège communal a souhaité reconduire la convention qui nous lie à Auto Motors Share pour une année supplémentaire.

Pour rappel, la Ville de Genappe accepte une participation financière au bénéfice de l'opérateur afin de pouvoir couvrir les risques d'une croissance d'occupation plus lente/moindre par rapport à l'utilisation moyenne d'une voiture partagée électrique. Le principe de cash-back est privilégié : plus la voiture roule, plus l'apport diminue. L'objectif est d'arriver au seuil de rentabilité pour ne plus avoir de frais.

Le personnel communal, le personnel du CPAS et le personnel du 38 ont la possibilité d'utiliser les véhicules pour leurs déplacements professionnels.

Malgré la pandémie qui constitue sans aucun doute un frein à l'utilisation des voitures partagées, l'analyse des données réalisées mensuellement permet de constater une hausse du nombre d'abonnés.

L'installation d'une voiture partagée sur la Grand-Place devrait améliorer la visibilité du système et doper son utilisation. Dès que la borne sera mise en service, les citoyens seront en mesure de trouver une voiture à la rue de la Station et une autre sur la Grand-Place.



UN ESPACE CONVIVIAL RÉAMÉNAGÉ

À l'école de Baisy-Thy, un espace de la cour des grands a été réaménagé en décembre.

En effet, les racines du saule mort étaient apparentes et les arrêtes d'une chambre de visite étaient saillantes. Il fallait également sécuriser les lieux, car des enfants, inconscients du danger

s'amusaient à sauter du muret vers la cour intérieure. Tout cet espace est maintenant transformé

L'apport et l'égailisation des terres, la pose de gazon en rouleau et d'une clôture sur le muret ainsi que la plantation d'un tilleul de belle taille et la pose

de quatre tables de pique-nique rendent désormais cet espace convivial et sécurisé comme le montre nos photos avant/après. Avec environ 20 places assises, il permettra certainement aux instituteurs et aux enfants de profiter d'un cours en extérieur dès le retour des beaux jours.



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST
DISPONIBLE, INTÉRESSÉ?
CONTACTEZ LE SERVICE
COMMUNICATION PAR MAIL:
JOURNAL@GENAPPE.BE



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

! COVID / EVENEMENTS - En raison des nouvelles mesures sanitaires, les événements annoncés seront adaptés ou annulés. N'hésitez pas à contacter les organisateurs !

DÉCISIONS DU CONSEIL 25/01/2022

M. Sabbe, architecte-urbaniste, a interpellé le collège sur sa politique d'aménagement du territoire et les projets qui selon lui phagocytent les terres agricoles et participent à un aménagement du territoire qui ne préserve pas le caractère rural de la commune.

Mme Messens, au nom du Collège, a répondu aux arguments avancés par M. Sabbe et expliqué quelle est la démarche du collège pour accepter ou refuser une demande de permis d'urbanisme.

- Énergies :**
- Le conseil communal a entendu l'exposé d'Orès qui présentait sa candidature pour le renouvellement du mandat de GRD (gestionnaire des réseaux de distribution de gaz et d'électricité). Le conseil a validé cette candidature qu'il transmet à la CWAPE.
 - Le conseil communal a pris connaissance de l'état des lieux du plan énergie climat et des objectifs pour les prochaines années.
 - Le conseil communal a approuvé le règlement concernant les primes Énergie pour l'année 2022 : maintien de la prime à l'audit énergétique (200 €), à l'isolation (250 €) et au placement de panneaux photovoltaïques (250 €).

- Environnement :**
- Approbation du programme d'investissements introduit à la Région Wallonne dans le cadre du subsidé aux aménagements cyclables.
 - Ce programme devra être validé par la Région Wallonne avant de repasser au conseil communal.
 - Approbation de la convention avec l'INBW pour transférer à l'Intercommunale le subsidé que la Ville peut percevoir et la charge de l'utiliser afin de réaliser des actions de prévention pour la réduction des déchets ménagers.
 - Approbation d'une convention avec l'INBW relative à la prise en charge de la collecte et du traitement des bâches agricoles.
 - Approbation d'un règlement complémentaire de circulation pour réserver les emplacements de stationnement à une borne de recharge électrique aux véhicules électriques pendant le temps de recharge.
 - Approbation d'un règlement complémentaire de circulation pour interdire le stationnement en face d'une habitation à la rue N. Lebrun.
 - Approbation d'un règlement complémentaire de circulation pour organiser le stationnement le long du Ravel à hauteur de l'école NESPA en vue de prévoir des emplacements supplémentaires de parking.

- Affaires générales :**
- Approbation d'une convention avec l'ISBW qui organise nos plaines de vacances et l'accueil extrascolaire pendant l'année scolaire à Baisy-Thy et pendant nos plaines de vacances. L'Intercommunale augmente ses prix de fonctionnement.
 - Approbation du nouveau montant pour la participation aux plaines de vacances : 45 € par semaine pour le 1er enfant, 40 € pour le 2ème enfant et 35 € pour le 3ème enfant.
 - Approbation de la nouvelle convention d'occupation pour l'ONE qui occupe le local n° 9 à l'Espace 2000 pour les consultations des nourrissons. Le loyer est fixé à 350 € par mois.

- Urbanisme :**
- Approbation du cahier des charges et des es conditions du marché de travaux pour interventions localisées en voirie pour un montant de 129.288 € TVAC.
 - Approbation du cahier des charges et fixation les conditions du marché de travaux pour réparations des voiries en hydrocarboné pour un montant de 110.654 € TVAC.

LE GAL ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Pays des 4 Bras est une association de partenaires publics et privés, organisée en "Groupe d'Action Locale" pour mener des projets de développement rural sur les communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville. Il met en œuvre et soutient des projets de développement rural grâce à la mise en réseau des acteurs locaux. Il sensibilise et promeut l'innovation dans les domaines de l'agriculture et en particulier les circuits courts, de la culture et la dynamique jeunesse, le tourisme, la mobilité active et la citoyenneté. Il couvre les trois communes sur 180km² dont 77% est voués à l'agriculture, 10%est constitué de bois. Le solde, soit 13 % ou 203,4 km² dévolus à l'urbanisation.

Le Pays des 4 bras participe régulièrement à nos activités locales : marché des producteurs à travers le Relais du visiteur,

Je Pédale Pour Ma Forme, un programme de 8 séances pour se remettre en selle ainsi qu'a Journée "Déclic Mobilité" qui mettait à l'honneur la mobilité douce. Le programme« Roulemapoule!» qui reprend des activités à rou(lett)es du Pays des 4 Bras, de mars à octobre 2022, la programmation reprendra toutes les activités prévues sur votre territoire pour les vélos, trottinettes, skateboards, rollers ... Il y en aura pour tous les goûts !



Le pays des 4 bras fait partie d'un réseau de 20 GALs wallons soutenus à hauteur de 39% par le programme LEA-

DER (Liaison Entre Acteurs du Développement de l'Economie Rurale) lui-même faisant partie du Programme wallon de Développement Rural (PwDR) qui met en œuvre le 2^{ème} pilier de la PAC (Programme Agricole Commune). Il est financé par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles à hauteur de 51%. Les trois communes : Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers quant à elles en finance les 10% restant. Le PwDR s'est donné pour mission prioritaire de « promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales »

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à contacter avant la fin du mois en envoyant un mail à pauline@paysdes4bras.be

Toutes les informations sur le GAL Pays des 4 bras : www.pays-des4bras.be



PLACE AUX JEUNES !

De septembre à décembre 2021, quatre événements culturels, ludiques et sportifs se sont tenus dans différents villages de l'entité. Au menu, des activités pour les 12-18 ans et une ambiance empreinte de convivialité.

Malheureusement, en raison des mesures sanitaires, la dernière édition qui devait avoir lieu au 38 a dû être reportée. C'est donc le samedi 19 mars 2022 qu'aura lieu le dernier arrêt de

Place aux Jeunes !

Au programme

Des initiations au graffiti et à de nouveaux sports avec la Boite Magik et Trop's Sport ; une performance breakdance et hip-hop de Double Impro avec initiation et une block party animée par le Gzoo Collectif et leur vélo ghet-toblaster suivi d'un open mic.

Autant dire qu'il y en aura pour tous les goûts.

L'événement est totalement gratuit et à destination des ados de 12 à 18 ans, mais tous sont invités à venir profiter du show !

Informations :

Samedi 19 mars 2022 de 14h à 18h au 38 carrefour culturel Avec le soutien de la Ville de Genappe et de la Province du Brabant wallon.
Contact : tristan@le38.be
067/49.05.51 – 0476/81.15.93



DÉCOUVREZ LES SECRETS DU LIVRE

Saviez-vous que le territoire genappien (et des alentours) regorgeait d'auteurs-illustrateurs d'ouvrages pour la jeunesse ? Jeudi 24 février, la Bibliothèque et le Centre culturel vous proposent d'aller à leur rencontre. Au cours d'un atelier (gratuit) de deux heures, vous aurez l'occasion de découvrir leur travail, de discuter avec eux, mais surtout de découvrir les techniques pour fabriquer des livres.

Avec la participation de Myriam

Deru, Laurence Burniaux, Laurence de Kemmeter, Cécile Gonneau et Susanne Strub. Dans le cadre de l'appel à projets « Le livre tout proche » de la Province du Brabant wallon.

Informations

Atelier à la découverte du livre Le jeudi 24 février 2022 De 18h30 à 20h30 Au 38, Carrefour culturel. Gratuit. Réservation : 067/77.16.27 reservation@ccgenappe.be.

UN DOCU SUR LA TRANSIDENTITÉ INFANTILE

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes qui se tient chaque année le 8 mars, nous avons envie de vous faire découvrir « Petite fille », un film poignant et immanquable, qui a déjà connu un joli succès lors de son passage télé, mais qu'il nous paraît important de continuer à mettre en avant !

mener pour faire comprendre sa différence. Courageuse et intraitable, Karine, la mère de Sasha, mène une lutte sans relâche portée par un amour inconditionnel pour son enfant.

Une discussion sera proposée à la suite de la projection.

Informations

Le mardi 8 mars 2022 à 20h au 38, Carrefour culturel. « Petite fille » un documentaire de Sébastien Lifshitz, Belgique 2021, durée : 1h25. Réservation : 3€ - reservation@ccgenappe.be – 067/77.16.27



UN CLASSIQUE AU CINÉ-CLUB

« Harold et Maude »

Dynamique impulsée par le Centre culturel et le Monty en partenariat avec des citoyens de Genappe investis dans le choix de la programmation, les ciné-clubs sont des moments cinémas suivis de rencontres. En février, venez découvrir « Harold et Maude », l'histoire d'un garçon de vingt ans, Harold qui vit un amour pur et réciproque avec une femme qui a cinquante-neuf ans de plus que lui, Maude...

L'histoire

Fils de riches bourgeois, dominé par une mère possessive, Harold Chasen passe son temps libre à simuler des suicides et à suivre dans son

corbillard personnel les enterrements de personnes qu'il ne connaît pas. C'est ainsi qu'il rencontre Maude, une charmante vieille dame de presque 80 ans. Tous deux sympathisent aussitôt. Maude communique sa joie de vivre à Harold. Le jeune homme s'emploie à décourager les prétendantes au mariage que lui présente sa mère. Il ne se sent bien qu'en compagnie de Maude. Celle-ci, après une existence bien remplie, vit la bohème dans un wagon abandonné où elle se sent bien...

« Histoire d'une rencontre improbable, c'est aussi celle d'une transmission. Ruth Gordon, avec sa tête d'oiseau

et ses yeux malicieux, son énergie de jouvencelle, et Bud Cort, lunaire comme personne, sont époustouffants. Au fil du temps cette œuvre insolite et originale est devenue une sorte de classique, abondamment adapté au théâtre. » Télérama. Une discussion sera proposée à la suite de la projection.

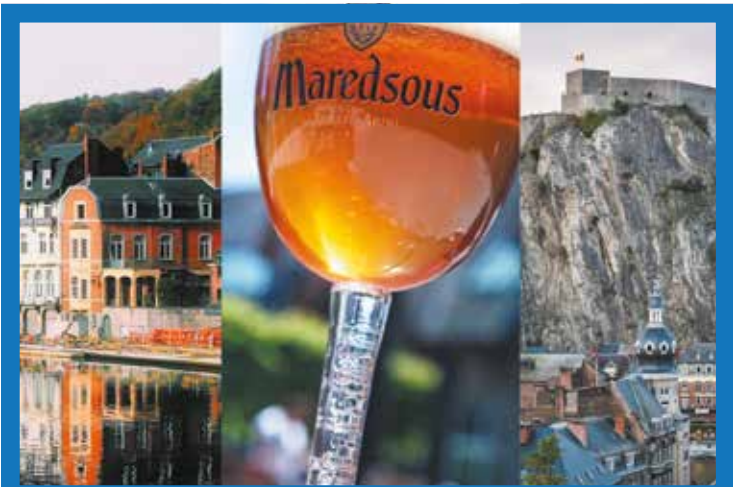
Informations

« Harold et Maude » de Hal Ashby Comédie dramatique, USA 1971, 1h31 Jeudi 10 février 2022 À 20h au MONTY. 5€. Réservation : 067/77.16.27 reservation@ccgenappe.be

TOM-TOIT
TOITURE – CHARPENTE – ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



ESCAPADE CHEZ LES MOINES

Venez prendre du bon temps à l'occasion d'un voyage organisé par le Relais du visiteur dans la région du Condroz. Laissez-vous guider le temps d'une journée.

Au programme

Visite de l'Abbaye de Maredsous suivie d'un repas chez les moines et d'une promenade en bateau le long de la Meuse, découverte de la ville de Dinant.

Informations

Le jeudi 24 mars à 9h, départ en bus de la place Communale.

Le retour est prévu vers 18h. Prix : 50 €/personne (bus, visites et repas compris) Activité ouverte à tous !

Réservez vite votre place auprès du Relais du visiteur : 067/77.23.43 - info@relaisduvisiteur.be.



DÉCOUVREZ LA MARCHÉ NORDIQUE SPORTIVE

Accompagné par Nathalie De-main, une guide natureoureuse de la région et autrice de nombreux livres de promenades, découvrez les bienfaits de la marche nordique sportive et les magnifiques paysages que nous offre Genappe. Dans une démarche de prévention et de sécurité, la marche nordique est accessible à tous,

quel que soit votre âge ou votre condition physique

Informations

Dimanche 20 février à 10h, départ devant la salle Gossiaux, Avenue des Combattants, 94 à Bousval. Inscription auprès du Relais du visiteur : 8 € / personnes 067/77.23.43 info@relaisduvisiteur.be.



POËZIE, POÉSIE, POETRY ...

Parce que la poésie est l'affaire de tous, les élèves de l'école Nespa et le Centre Culturel se sont associés afin de vous proposer une balade poétique à travers les rues de Genappe. Le projet consiste en la création et la lecture de poèmes, slams, limericks... tant en français, qu'en néerlandais et anglais.

Au gré de ses pérégrinations, le

promeneur pourra donc découvrir, dans la ville, des QR Code qui le renverront vers les productions des élèves de Nespa. L'occasion de jeter un regard nouveau sur la poésie.

Des visites guidées seront proposées par les élèves pour inaugurer ce parcours poétique le samedi 19 février. Plusieurs départs prévus

entre 16h et 18h. Dans le cadre de l'appel à projets « Le livre tout proche » de la Province du Brabant wallon.

Informations

Départ du 38, Carrefour culturel. Gratuit. Réservation : 067/77.16.27 – reservation@ccgenappe.be.



ADOpte TON PATRIMOINE !

Souvent discret, caché entre les habitations ou aux alentours d'un sentier, le petit patrimoine populaire se ferait presque oublier !

Ces chapelles, bornes et monuments, font pourtant partie de l'histoire de notre commune et nous racontent la vie quotidienne de nos parents, grands-parents et aïeux.

L'année 2022, dédiée au territoire, met le petit patrimoine de nos villages à l'honneur et c'est par le village de Ways que nous commençons. Que vous soyez citoyens de

Ways ou du Grand Genappe, une association sportive, folklorique ou culturelle, le Relais du visiteur vous propose de partir en balade et d'adopter un patrimoine.

Mais en quoi ça consiste ?!

Une balade

Le dimanche 13/03/22, venez vous balader à Ways.

Au programme : Histoire du village et anecdotes historiques À l'issue de cette balade élesez seul ou avec un groupe d'ami votre patrimoine coup de cœur !

Une séance d'embellissement Une séance de nettoyage,

quelques plantations ou coup de peinture, avec l'aide du Relais donnez-lui un coup de jeune !

Une animation créative

Accompagné par un animateur, laissez-vous tenter par une activité créative mettant en valeur votre patrimoine (croquis, confection de cartes postales, intervention urbaine...).

Informations

Pour participer à ce beau projet, inscrivez-vous auprès du Relais du visiteur : 067/77.23.43 info@relaisduvisiteur.be.



Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR WWW.GENAPPE.BE



KARAOKÉ ET CONFETTIS

Le retour de la Kids party, chaque année, la 'Kids Party' vient se glisser dans notre programmation pendant les vacances de carnaval. Le concept ? Un moment d'amusement spécialement conçu pour les enfants (parents non admis !)

Cette année, conscients que les enfants ont particulièrement besoin de distractions et de fête, nous leur avons préparé une soirée tout en musique et en confettis ! Entre karaoké et airs endiablés, ça va danser ! Tenue festive et colorée exigée. Dès 6 ans.

Informations
Le mardi 1er mars 2022 de 18h à 20h
Au 38, Carrefour culturel.
PAF :3€, apéro et boissons offerts.
Réservation : 067/77.16.27 – reservation@ccgenappe.be.



STAGE DE CARNAVAL AU LEZ'ARTS

Il ne reste plus que quelques places pour les stages de carnaval ! Réservez dès maintenant !

Contes et légendes du monde
Pour les 6 – 10 ans
Une histoire, un pays, un continent est conté. Inspire-toi des histoires, des personnages et de leur univers pour réaliser des créations sous forme de peinture, dessins, gravures, collages et sculptures.

Du 28 février au 4 mars 2022, de 9h à 16h.
P.A.F :120 €.
Animé par Mélanie Mertens

Le livre dans tous ses états
Pour les 10 – 14 ans
Le livre suscite ta curiosité ? Nous te proposons de découvrir des facettes de l'univers du livre. À partir d'une histoire inventée, tu pourras créer ton livre. T'exprimer, développer ton imaginaire et ta créativité,

t'initier aux arts plastiques. Créer de nouvelles façons de voir un livre.

Du 28 février au 4 mars 2022, de 9h à 16h
P.A.F 120 €
Animé par Sophie Lys

Infos et réservations :
Les Ateliers du LéZ'Arts
Rue de Bruxelles, 38
1470 Genappe - 0488/89.93.78

THÉÂTRE WALLON

El Fine Equipe présente : « Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle...Ene comédiye guéye an trwès akes da Christian Derycke

Què l'tins a sti long ; mins nos dallons bé seur co r'monter d'sus lès plantches . Vos qui aiméz bé d'rîre , vos qui aiméz bé d'pârlér ou bé d'causer wallon ...

C'est l'ocâzîon dè v'nu passer in bon moumint aveu nos ôtes ... Après deus ans èyu c'qu'on n'c'est pus rèscontré , « El Fine Equipe » à l'onneûr dè vos présintér ène comédiye guéye en trwès akes da Chistian Derycke « Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle ... » L'action se déroule dans la salle des profs d'une école secondaire.

On attend depuis quelques semaines l'arrivée d'un intérimaire devant remplacer un professeur promu directrice. Il manque aussi toujours un surveillant pour le dortoir des pensionnaires.

Juste à côté de l'école, il y a une prison d'où viennent de s'évader deux individus. Plutôt que de se faire prendre sur les routes de la région, les deux individus trouvent refuge dans l'école où on les prend pour les intérimaires salutaires ...

C'est ce que vous aurez l'occasion de découvrir avec Monique Bohy, Véronique Leclercq , Laurence Falisse, Philippe Jourion, Martine Peeters, Julie Marchand, Nicolas Wéry, Didier Jullion, Nicolas Célis et Léopold Gossiaux.

Calendrier :
Le vendredi 18 mars 2022 à 19h30
Le samedi 19 mars 2022 à 19h30
Le dimanche 20 mars 2022 à 15h30
Le vendredi 25 mars 2022 à 19h30
Le samedi 26 mars 2022 à 19h30
Le dimanche 27mars 2022 à 15h30
A la salle communale de Loupoigne 28 A rue du centre 1471 Loupoigne

Informations
Covid SaveTicket obligatoire
Réservation souhaitée : 10 € (places numérotées)
Réservation : Léopold Gossiaux : 067/77.37.79 - Entrée : 12 €.
El Fine Equipe : Troupe de Théâtre dialectal wallon
Rue Bon Air, 28 - 1470 Baisy-Thy

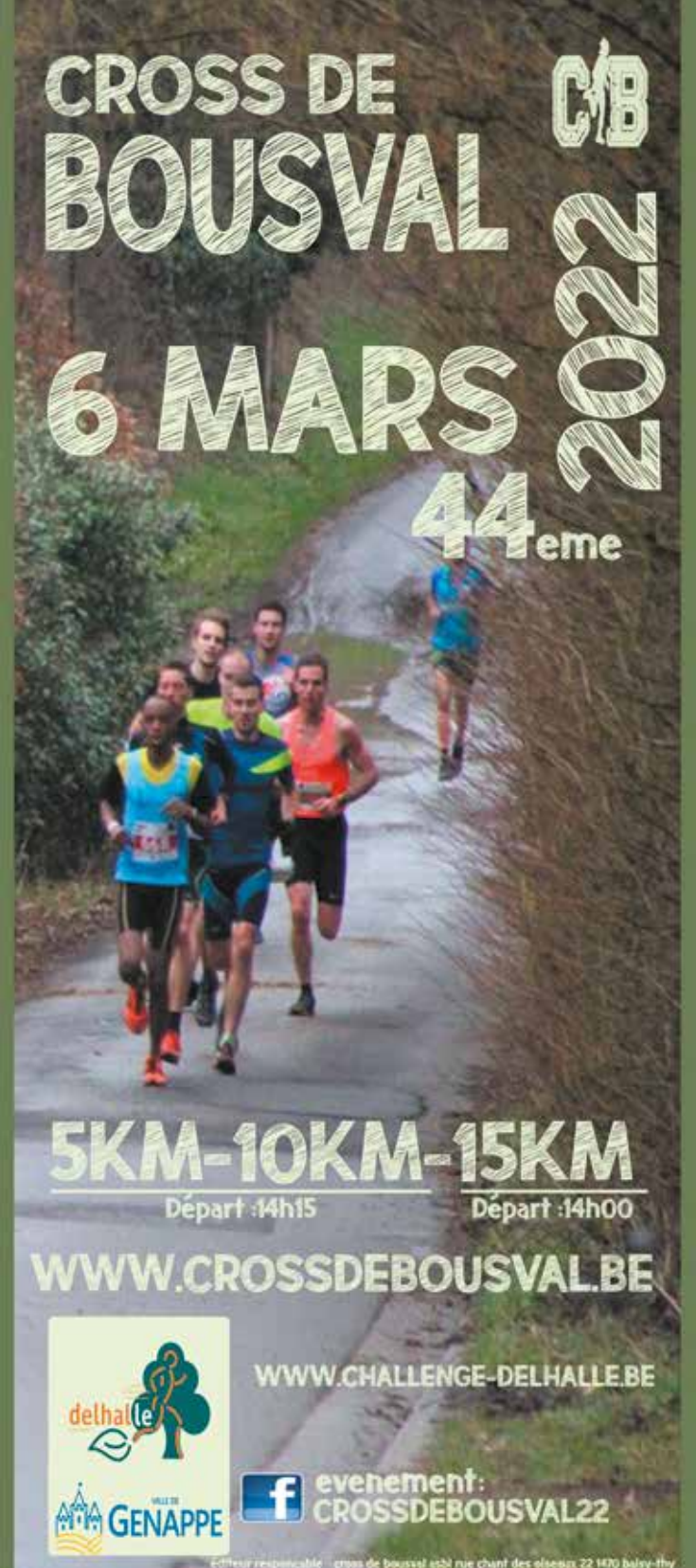
44^{ÈME} CROSS DE BOUSVAL

Depuis 1979, le premier dimanche de mars Bousval accueille « Le Cross de Bousval ». Il s'agit d'une des plus anciennes courses hors stade du pays et elle a lieu sur les deux rives de la Dyle qui présentent un relief vallonné. L'an dernier, Covid oblige, plus de 500 coureurs ont participé à l'édition virtuelle.

Cette course classique de début de saison est la 2ème épreuve du Challenge Delhalle, relativement rapide, elle propose trois parcours de distances différentes : 5, 10 et 15 km sous forme de deux boucles différentes décrivant un huit. Les participants parcourront de petites routes de campagne et

environ 6,5 km de chemins de terre. La principale difficulté est la célèbre côte de l'église au km 8,5. Deux postes de ravitaillement sont prévus sur le parcours et un à l'arrivée.

Informations
Dimanche 6 mars 2022, départ à 14 h de la Salle omnisport de Bousval, Avenue des Combattants, 94.
L'épreuve est ouverte à tous, Inscriptions : www.chronorace.be - ou sur place le jour même à partir de 12h 30.
Renseignements : Jarno LE-GROS – 0475/95.06.78 crossdebousval2020@gmail.com www.crossdebousval.be



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



LE RENDEZ-VOUS DES JARDINS

Tous les dimanches à 11h au MONTY, une combinaison parfaite entre les rencontres permaculture (atelier ou table de discussion) et les échanges de graines et de plants.

Calendrier
(sous réserve de modification)

Février
13/02/22
Atelier pratique : Construction de nichoirs avec Benoit Chantrenne

20/02/22
Table de discussion : Les toilettes sèches

27/02/22
Atelier pratique : Les semis avec Benoit Chantrenne

Mars
06/03/22
Conférence : Comment réaliser un toit végétal ? avec Benoit Chantrenne

13/03/22
Table de discussion : Quels sont les meilleurs fumiers pour le jardin ? avec Olivier Gérin

Informations
Le MONTY - 58 rue de Charleroi, 1470 Genappe
Benoit Chantrenne : 0476/21.86.47
ben-garden07@hotmail.com

Pas besoin de réserver !

LA PERMACULTURE POUR TOUS!

Un cycle d'initiation par une formatrice certifiée, accessible selon ses moyens.

Cette formation est destinée aux personnes habitant à **Genappe** et en **priorité aux personnes à petits revenus**.
Groupe limité à 15 personnes qui s'engagent à suivre tout le cycle de formation.



Un projet initié par un groupe de citoyens en partenariat avec le MONTY et le groupe Échange de graines et semences à Genappe, avec le soutien de la ville de Genappe dans le cadre du budget participatif 2022

Quand?

• **6 soirées:**
lundi 21 février, 7 mars, 16 mai, 13 juin, 5 septembre et 3 octobre 2022 de 19h à 22h au MONTY

• **3 journées de pratique** du samedi 2 au 4 avril 2022 de jardins en jardins.



Suite à cette formation, vous pourriez, si vous le désirez, intégrer le groupe d'entraide: "**Les permapotes**", qui se réunit chaque semaine pour: des ateliers d'échanges de savoirs, des tables de discussion thématiques, partage de graines et de plants, outillthèque...



Informations
micheledemesmaeker@gmail.com
04 86 23 05 45

Le MONTY
58 rue de Charleroi
1470 Genappe
www.lemonty.be
Pour en savoir plus sur la formatrice:
www.grainesdesens.org



Votre **agence immobilière** proche de **vous** !

Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79
www.cedimmo.be



Toutes assurances – Toutes compagnies
Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél.: **067/79.46.46**
E-mail: assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A





© Fabrice Mertens

EN FÉVRIER AU MONTY

SAM MCCLEAN EN CONCERT

Les "ça m'dit bien du Monty"
Samedi 12 février, à 20h30

Les « ça m'dit bien » sont heureux de recevoir Sam McClean en concert solo et acoustique. Sam est un drôle d'huluberlu, moitié anglais, moitié français, moitié Chenappan ! Avec une énergie et un style tout à lui, il propose les chansons qui ont bercé son adolescence, ses petits hymnes à lui. Et il nous déroule tout au long d'un concert autant du Brel que du Leonard Cohen, autant du Saez que du Johnny Cash, du Renaud que du Beatles... avec une fougue enthousiasmante. Participation en conscience : 10, 15 ou 20 € Réservations : pierre@lemonty.be



VÉGÉBRUNCH

Cause animale & alimentation
Dimanche 27 février, à partir de 11h

Quelle sera notre alimentation de demain ? Brunch et discussion autour de la cause animale, du végétarisme et des autres manières de s'alimenter. Le Monty vous invite à un délicieux brunch végétarien suivi de la projection d'un film et d'un débat sur la cause animale. L'occasion de se rendre compte que tout le monde peut réduire sa consommation de viande en maintenant le plaisir alimentaire. Comment favoriser la cause climatique à travers notre alimentation, quelle est la motivation des citoyens qui se tournent vers le végétarisme, qui sont les activistes animaliers, animal matière ou animal être vivant ? De nombreuses questions et réponses à découvrir. Moment convivial organisé par des citoyens engagés de Villers la Ville & Genappe. Participation en conscience : 10, 15 ou 20 €

CONFÉRENCE CIRCASIENNE

Le Solo
Vendredi 11 mars à 20h30

Le Solo est une forme hybride et multidisciplinaire, à la frontière entre le spectacle de cirque et la conférence gesticulée. Entre vulgarisation scientifique et forme spectaculaire, Le Solo traite du rapport aux émotions au sein d'un numéro de cirque. Le cirque est un vecteur d'émotions fortes et partagées, mais pourquoi ? Pourquoi le public ressent-il du plaisir à voir un-e artiste prendre autant de risques ? Qu'est-ce qui crée l'empathie entre ce public et le-la circassien-ne ?

Entre questionnements, psychologie et acrobaties aériennes, Lucie et Gaspar envisagent d'ouvrir, de manière ludique, une fenêtre sur ce qui se trame dans nos cerveaux et avec un désir certain de déplacer les codes habituels du cirque vers un ailleurs, inexploré à ce jour. (Un coup de cœur du TOF/ Made in MONTY)

Tout public à partir de 12 ans, durée : 60 mn
PAF : 12€ - 8€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, seniors, étudiants)
Organisé par le TOF Théâtre. Réservations : reservation@le-monty.be



DEVENEZ ANIMATEUR RADIO

L'ultrason Academy recherche ses nouveaux talents. Vous adorez Genappe et êtes attiré(e) par le monde de la radio ? Inscrivez-vous à la formation "Ultrason Academy" pour devenir animateur ou animatrice radio !

Cette formation pratique sera donnée par 4 coaches expérimentés, dont certains travaillent aujourd'hui chez NRJ et Fun Radio.

Elle se déroulera dans le respect

des règles sanitaires au sein des studios d'Ultrason situés à deux pas de la gare de Nivelles. Une fois la formation réalisée et le niveau requis atteints, vous serez à la barre de votre propre émission radio sur Ultrason ! Vous informerez nos auditeurs des actualités de la région, des bons plans sorties, mais aussi des nouveautés musicales locales, belges et internationales.

Vous aurez également la chance de participer à des actions dans votre commune :comme le mar-

ché des producteurs locaux, la journée "Déclic mobilité", ou encore les journées sportives de Genappe !

Si vous souhaitez faire briller Genappe sur l'antenne d'Ultrason, ne tardez pas et inscrivez-vous !

L'inscription est possible dès l'âge de 14 ans. La date limite est fixée au 27 février. Pour en savoir plus, la procédure est détaillée sur le site de la radio : www.ultrason.be.



DEVENEZ ANIMATEUR DE PLAINES DE VACANCES

Suivez une formation brevetée d'animateur de plaine de vacances à partir de 16 ans. Pour devenir animateur(trice) à Genappe, il faut être titulaire d'un brevet d'animateur ou être en cours de formation, ou encore être titulaire d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Afin de permettre aux jeunes de l'entité de devenir animateurs, la Ville et Nature & Loisirs organisent une formation en animation qui débouche sur un brevet d'animateur/trice. Ce qui permettra d'obtenir une rémunération lors d'un travail aux Plaines de Vacances. Afin de favoriser l'accès à cette formation, la Ville de Genappe interviendra à hauteur de 50 % du prix total de la formation, pour les jeunes domiciliés à Genappe.

La formation vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe

d'enfants de 2 ans et demi à 15 ans. A l'issue de l'ensemble du parcours, les participants obtiennent un brevet, homologué par La Communauté française qui répond aux normes ONE à l'ensemble des exigences des Communes et autres employeurs potentiels. La formation est résidentielle (logement sur place) pour répondre aux exigences légales et favoriser l'acquisition des différents apprentissages. Elle se déroule dans un ordre établi, incontournable, qui permet une évolution progressive.

La formation s'organise autour de plusieurs modules. Le premier : Module A (5 jours résidentiels) est centré sur la vie en groupe et la place de chacun : « l'enfant qui est en nous » et le sens des activités. Le deuxième : Module B (5 jours résidentiels) est centré sur la fonction, les rôles de l'animateur et le projet d'animation en lien avec le rythme et les besoins des enfants.

Un stage pratique de 150 heures se déroule en stage de vacances, camp de mouvement de jeunesse ou en séjour de vacances agréé ONE. Un week-end d'évaluation de deux jours résidentiels permet de revisiter le stage pratique et d'analyser les effets de ses animations. Le troisième : Module C (5 jours résidentiels) permet d'approfondir les contenus en tenant compte de l'expérience des participants. Il comporte également l'évaluation finale de la formation. La méthode se veut active et participative. Il n'y a pas de cours, la formation s'acquiert par la pratique.

Informations :
La formation se déroule au Domaine de Longchamp : Avenue de Doiceau, 79 à 1300 Wavre. Le coût par module est de 112€, excepté pour le week-end d'évaluation qui est à 44€. Inscriptions et Renseignements : Affaires générales : virginie.limon@genappe.be Virginie - 067/79.42.44

L'ÉCOLE DES DEVOIRS À BESOIN DE VOUS !

En développant à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animation, notre école des devoirs contribue à l'épanouissement des enfants.

Informations
Service des Affaires général : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.46



L'arc-en-ciel recherche des bénévoles pour encadrer les enfants, une ou plusieurs fois par semaine les lundi (15h - 17h15), mardi (15h - 17h15) et jeudi (15h00 - 17h15)

PLAINE DE PRINTEMPS

POUR LES ENFANTS

Chaque année, la Ville de Genappe travaille en partenariat avec le CAPE qui organise des plaines de vacances pendant les congés de printemps, du lundi 4 avril au vendredi 15 avril. Celle-ci accueille des enfants de 2,5 ans à 12 ans à l'École Espace 2000. Le cirque sera le thème de cette saison

Un formulaire de « préinscription » sera disponible sur notre site : www.genappe.be vous pouvez le télécharger directement ou le demander à virginie.limon@genappe.be

Complétez-le il est très important que nous ayons tous les renseignements demandés ainsi qu'une vignette de mutuelle.

Les plaines sont accessibles selon le paiement du forfait de 45€ par semaine pour le premier enfant, de 40 € par semaine pour le deuxième enfant de la même famille et de 35 € par semaine pour le troisième enfant de la même famille et suivants. Les enfants reçoivent de la soupe à midi et un goûter l'après-midi. Ils sont compris dans le prix. Il faut également prévoir un forfait accueil de 1,50€ par jour et par enfant.

Les inscriptions auront lieu à l'hôtel de Ville de Genappe (Espace 2000, 3 1470 Genappe). Mercredi 23 février de 13h à 18h et le samedi 26 février de 9h00 à 12h.

Lors de ces deux permanences, l'inscription sera validée grâce à la remise du formulaire d'inscription complété, du paiement des périodes visées, et ce uniquement par carte bancaire. Chaque enfant âgé de 6 à 12 ans devra également être muni d'une carte Mobib Junior (TEC).

POUR LES ADOS

Pour les jeunes de 12 ans à 15 ans, la ville organisera une semaine d'activités. Une semaine rythmée par la découverte de technique du cirque et de l'art culinaire. Une activité extérieure est également prévue. Ces activités se dérouleront du lundi 4 au vendredi 8 avril au prix de 60€ par ado pour toute la semaine. Le lunch est compris dans le prix.

Informations
Service affaires générales : Accueil extrascolaire : virginie.limon@genappe.be 067/79.42.44



UN JOB POUR L'ÉTÉ

Pendant les congés scolaires de printemps et d'été 2022, la Ville de Genappe organise des plaines de vacances et recherche des animateurs.

Si vous disposez d'une formation en animation, d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou que vous êtes en cours de formation, ou encore d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique. Envoyez votre candidature

accompagnée d'un curriculum vitae, de document prouvant votre formation ou votre expérience en animation, ainsi que de/des périodes pendant lesquelles vous souhaitez animer nos plaines.

Notre calendrier 2022
Au printemps
Du 4 au 15 avril 2022

En été
Du 4 au 29 juillet 2022
Du 1er au 12 août 2022

Nos barèmes :
Animateur breveté ou assimilé : 60 €/jour
Animateur en formation: 50 €/jour

Information :
Transmettez votre candidature à la Ville de Genappe : info@genappe.be
Pour toutes autres informations contactez les Affaires générales : Virginie Limon virginie.limon@genappe.be 067/79. 42.44

Pattyn
Garage-GENAPPE



RUE DERNIER PATARD,5 - 1470 Genappe

Tél. 067 77 28 71

info@garage-pattyn.be

www.pattyn-automobiles.be



PRINTEMPS FLEURI, MERCI, LES SCOUTS !

En novembre dernier, les unités scoutes de Bousval, Houtain-le-Val, Loupoigne et Ways ont participé à la plantation de 4000 bulbes de narcisses sur divers espaces verts publics communaux. À Ways : près de l'église et devant la grotte, à Loupoigne : Place de Nicolay, à Houtain-le-Val : dans le jardin de l'église, à Bousval aux abords de l'église.

Si vous vous promenez dans ces environs, soyez attentifs à ne pas piétiner ces fleurs en devenir qui viendront, sans aucun doute, illuminer ces espaces villageois. Par ces actions concrètes, nous souhaitons conscientiser

les jeunes à l'importance de la biodiversité en les impliquant dans la plantation de ces bulbes qui feront le bonheur des abeilles et autres pollinisateurs, tôt dans la saison, dès le retour des beaux jours.



UNE NOUVELLE ZONE DE DISPERSION

Nous vous informons régulièrement de l'entretien que nous effectuons dans nos cimetières. Au fil des années et des aménagements, nos cimetières se transforment en parc à part entière tout en préservant le caractère particulier et unique de ces lieux.

À travers cet article, nous souhaitons partager avec vous notre projet de rénovation des zones de dispersion. Actuellement, chaque zone de dispersion est composée d'une pelouse entretenue régulièrement par nos équipes malgré la présence des cendres.

Nous souhaitons remédier à cette situation et réserver à cette zone l'attention qu'elle mérite de façon à la rendre propice au recueillement et toujours dans le respect des défunts.

C'est donc, en conformité avec la législation en vigueur, que chacune des parcelles de dispersion sera réaménagée dès ce début d'année. Nous commencerons par le cimetière de Bousval cet hiver. C'est une entreprise locale, spécialisée dans les aménagements d'espaces verts qui réalisera ce travail sur base des recommandations de la commune.

L'aménagement comprendra une zone de pelouse existante - en aucun cas des mouvements de terre ne seront effectués dans un souci de respect des cendres déjà présentes sur la zone- à laquelle viendra s'adjoindre une nouvelle zone aménagée avec des galets et d'anciennes ardoises du clocher de l'église de Bousval.



ESPACES VERTS, TRAVAUX D'HIVER

Au quotidien et par tous les temps, cette équipe dynamique entretient nos espaces verts. Chaque saison a son lot d'interventions et l'hiver, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'y échappe pas. C'est même une période chargée.

En effet, c'est à ce moment que nos 6 ouvriers élaguent les arbres qui doivent l'être, mais aussi abattent des arbres communaux dont l'état sanitaire est préoccupant pour la sécurité pu-

blique et nécessitent une intervention.

Le territoire communal est immense et les espaces verts publics sont nombreux. À titre d'exemple, le « Grand Genappe » compte plus de 1300 arbres en domaine public. Tout le travail ne peut donc être abattu par notre seul personnel.

C'est ainsi qu'une partie des travaux d'abattage, élagage et dessouchage sont confiés à une entreprise privée, mieux équi-

pée pour certaines interventions plus compliquées et/ou dangereuses.

En l'hiver, l'équipe se charge également d'effectuer le nettoyage et la taille de l'ensemble des parterres communaux qui, à la fin de l'hiver, sont plantés en vue de leur fleurissement estival.

Merci à l'équipe pour le travail abattu sous des températures négatives, sous la pluie ou sur un soleil brûlant.



POLLUTION DE COURS D'EAU, LE BON RÉFLEXE DU RIVERAIN

À la fin de l'année dernière, les services environnement et travaux ont participé, à une formation sur la gestion des pollutions des cours d'eau. L'objectif de cette formation, qui réunissait de nombreux acteurs, était d'établir et d'améliorer la réactivité des services concernés (commune, Région wallonne, Contrat de rivière, Province du Brabant Wallon, INBW, pompiers ...).

En tant que riverain d'un cours d'eau vous pouvez aussi jouer un rôle dans cette chaîne d'informations et d'actions. Plus les informations seront nombreuses, plus facile sera le

travail pour les acteurs de terrain.

Parmi les données essentielles à communiquer, nous pensons notamment à la date et l'heure du constat, l'adresse de la pollution, le nom du cours d'eau concerné ou la localisation de l'avaloir, la nature des éléments polluants (odeurs, couleurs, aspect, étendue de la surface impactée), la météo (temps sec, pluie), les éléments visuels aggravants (mortalité de poissons, bétail, autre ...), la présence de témoins ...

Si vous en avez l'occasion, la prise de photos est évidemment un plus.

Ces informations sont à transmettre au 112, les pompiers se rendront sur place pour stopper la pollution. Un autre contact peut également être celui de SOS Environnement nature- le 1718, qui est un call center joignable pour toutes situations ou activités portant atteinte à l'environnement en Wallonie. Après votre appel, vous pouvez également contacter l'administration communale au 067/79.42.72 ou via environnement@genappe.be L'efficacité de la lutte contre ces pollutions est le fruit d'une collaboration réussie entre tous les acteurs. Soyez des nôtres dans ce défi !



HANDICONTACT: UN JOB ÉTUDIANT



Handicontact est une rubrique qui nous permet de développer chaque mois, un sujet qui pourrait intéresser les habitants de Genappe en situation de handicap. L'objectif est d'informer au mieux nos citoyens et de les outiller dans un système parfois complexe. Nous vous parlons aujourd'hui de l'obtention d'un job étudiant.

Les jeunes en situation de handicap sont soumis à la même réglementation en ce qui concerne le contrat d'occupation étudiant (50 jours, 240 heures par trimestre et heures

illimitées pour le troisième trimestre). Ils ne perdent pas leur droit aux allocations familiales majorées lorsqu'ils prestent un travail étudiant.

Même s'ils ont moins de 18 ans, les étudiants-jobistes peuvent conclure et résilier eux-mêmes leurs contrats. Ils peuvent également percevoir eux-mêmes leurs salaires, sauf opposition des parents ou du tuteur.

De manière générales, les jeunes qui souhaitent travailler tout en étant étudiant peuvent le faire.

Pour en savoir plus sur la réglementation en vigueur, visitez notre site rubrique : handi-contact j'étudie – job étudiant

Informations :

Pour en savoir plus et afin d'analyser vos besoins et d'y apporter une réponse adaptée et efficace, nous vous invitons à contacter votre bureau régional de l'AVIQ.

Espace Coeur de Ville, 1 - 1340 Ottignies - 010 43 5160 - br.ottignies@aviq.be

Vous pouvez également prendre contact avec notre agent Handicontact à la Ville de Genappe au 067/79.42.39 - via mail à l'adresse mail suivante : justine.servais@genappe.be



SOMMEIL : LES BONNES HABITUDES À ADOPTER

Se lever et se coucher à heures régulières

Essayez de maintenir la plus grande régularité possible dans vos heures de sommeil. Réglez d'abord votre heure de lever et couchez-vous le soir lorsque les signes de fatigue se font sentir.

Pratiquer une activité sportive

L'activité physique est essentielle à un bon sommeil, car elle permet d'oxygéner le cerveau et cela favorise une bonne santé générale. Favorisez les activités telles que la méditation, le yoga le soir tandis qu'une activité physique plus intense sera pratiquée plus tôt, car les activités physiques stimulantes donnent de l'énergie, dopent le cerveau : pas de quoi induire le sommeil !

Éviter les écrans juste avant de se coucher

La mélatonine, hormone qui favorise le sommeil est sensible à la lumière. Évitez l'utilisation des écrans au moins une heure avant le coucher et si vous vous réveillez en pleine nuit, même conseil.

Éviter les excitants après 20h

Au moins 5h avant de se coucher, évitez le café, les boissons énergisantes, le chocolat, les boissons gazeuses et toutes autres substances stimulantes. Sous l'influence d'alcool, drogues les personnes s'endorment rapidement, mais leur sommeil est de très mauvaise qualité.

Votre chambre doit induire le sommeil et le favoriser

L'atmosphère de cette pièce

doit être calme : éviter la TV dans cette pièce

Sombre afin de permettre à la mélatonine d'effectuer son travail

Tempérée : favorisez une atmosphère fraîche en ajoutant une couverture plutôt qu'une pièce surchauffée

Ventilée : aérez régulièrement afin s'assainir l'atmosphère de la chambre

Ne pas regarder l'heure la nuit !

Si vous le faites, vous ne pourrez pas empêcher votre cerveau de compter le nombre d'heures qu'il vous reste à dormir. Résultat : cela va engendrer du stress qui favorise l'insomnie. Réglez votre réveil sur l'heure du lever et cachez l'écran.

Avoir de bonnes habitudes alimentaires

Évitez les repas trop riches, mais également de vous coucher le ventre vide. Favorisez une alimentation saine et variée afin d'éviter les carences ou le surpoids.

À vous de jouer !

La Commission Santé et Bien-être



NOTRE PLATEFORME DE COLLABORATION CITOYENNE

Une Plateforme de collaboration citoyenne a été mise en place depuis déjà deux ans, en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe ainsi que la Plateforme francophone du Volontariat.

Cette plateforme offre un petit coup de pouce aux associations de Genappe et permet d'orienter les Genappeux désireux de faire du volontariat vers l'offre la plus appropriée et la mieux adaptée.

Il existe différents moyens de découvrir les offres sur le territoire. Vous pouvez aller sur le site <http://levolontariat.be> et/ou avoir une entrevue avec Justine Servais, cheffe de projet et assistante sociale à la Ville. Elle répondra à vos questions et vous montrera le panel d'offres.

Pour cela, rien de plus simple, des permanences sont organisées au Centre Culturel de Genappe tous les premiers jeudis

du mois de 10h30 à midi. Vous pouvez également prendre rendez-vous à la Ville de Genappe. Si vous ne pouvez pas venir en journée, vous avez également la possibilité de prendre un rendez-vous le premier jeudi du mois jusque 19h.

Informations

Ville de Genappe : Justine Servais : 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- DELCOUR Victor de Vieux-Genappe
- DE PRAETERE Camille de Glabais
- ERNULT Enzo de Loupoinne
- MICHEL Lucie de Glabais
- MORTIER Lola de Loupoinne
- NETO MENDES XHONNEUX Luna de Loupoinne
- TERCELIN DE JOIGNY DE PAMELE Augustin de Vieux-Genappe
- VANDOMMELE Clément de Loupoinne

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways



CULTURE POUR TOUS

Ces deux dernières années, plus que jamais, nous avons pu voir l'importance de la culture dans nos vies, dans notre ouverture au monde.

Aujourd'hui, la culture reste le lien qui nous unit qui réduit la distance qui nous sépare. Elle nous apporte réconfort, inspiration et espoir dans cette période d'anxiété et d'incertitude.

La Ville de Genappe collabore depuis quelques années avec l'association « Article 27 ». Ce qui offre aux habitants de Genappe en situation sociale et/ou économique difficile, la possibilité de participer à notre vie culturelle.

Cette collaboration permet de réduire le coût de l'accès aux activités. Elle favorise et encourage la participation à certaines activités et travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux locaux.

Pour se procurer ces tickets, il faudra s'adresser directement aux associations qui s'occupent du/des projet(s) culturel(s) qui vous intéresse(nt). Celles-ci réaliseront une demande à la Ville de Genappe si elles le jugent justifié. Cette offre est réservée aux citoyens de Genappe.

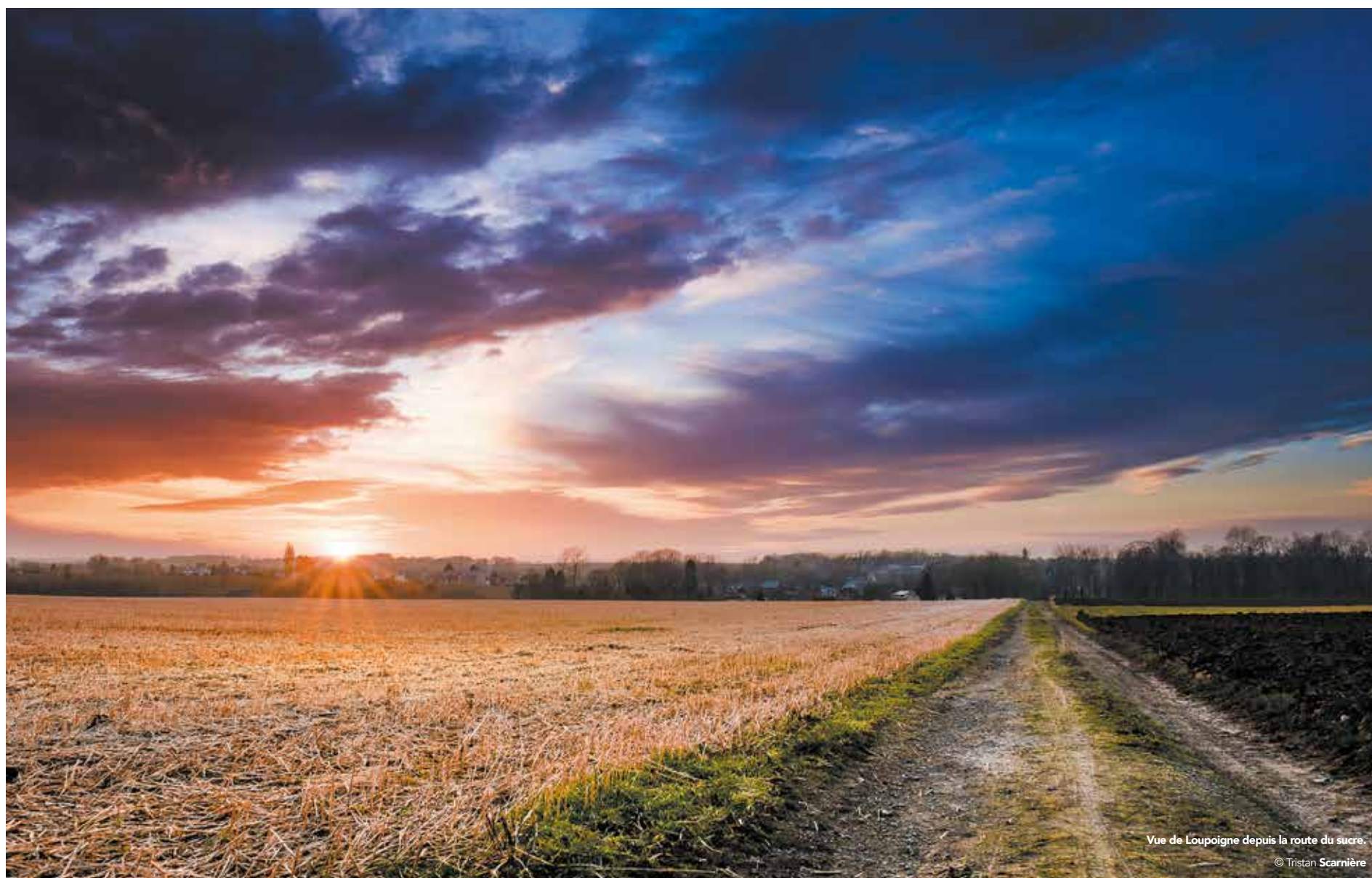
Ces dernières années, beaucoup de tickets ont été distribués dans le but de garantir un accès à la

culture pour tous au moyen d'un ticket permettant d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25 €.

Nos associations partenaires sont les suivantes : le Centre Culturel, la Maison des Jeunes, l'AMO Tempo, le CEC Les Lez'Art...et tant d'autres !

Informations

Ville de Genappe : Justine Servais : 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be





LE BOIS BALON, UN BOIS POUR TOUS ; TOUS POUR LE BOIS BALON

Le rachat du Bois Balon est devenu réalité !

Le 27 décembre 2021 à 14 h 15 est à marquer d’une pierre blanche dans les annales de Bousval. En l’étude des notaires Somville et de Ruyver à Court-St-Etienne, six membres de la famille Balon et les représentants des « Amis du Bois Balon », assistés du notaire Indekeu, s’apprêtent à conclure le transfert de la propriété du bois.

Que de souvenirs défilent en cet instant ! En 1954, monsieur Balon père a acheté plusieurs parcelles de terrains forestier et agricole sur les hauteurs de Bousval. Aidé de ses enfants, il y a planté des arbres et la nature a fait le reste. La famille s’y réunissait, les enfants du village y jouaient...

Le notaire officie, tous passent aux signatures : le bois Balon restera « le bois pour tous ». L’importance de l’événement n’échappe à personne : à la sortie de l’étude, la radio est présente et madame Bernadette Balon déclare : « Toute la famille Balon est très heureuse d’avoir vendu à un groupement citoyen et que le bois restera ouvert à tous comme il l’a toujours été durant les 50 dernières années ». Dès le lendemain ce sont les chaînes de télévision qui prennent le relais pour annoncer la nouvelle aux moments de

grande écoute. C’est le résultat de la généreuse attitude de la famille Balon et de la volonté commune des habitants de Bousval et d’ailleurs de pérenniser le rôle social du bois. En 2020, lorsque la famille a décidé de vendre le bois, elle a spontanément accepté d’attendre un an et demi, jusque fin 2021, pour laisser le temps à une poignée d’habitants d’organiser le rachat participatif du bois. Ceux-ci ont défendu leur projet devant le jury de citoyens constitué par la Ville de Genappe dans le cadre de son budget participatif 2021. La contribution obtenue a permis de jeter en peu de temps les bases d’une société coopérative à finalité sociale.

C’est le résultat d’un travail intensif, de réunions poursuivies à un rythme soutenu et d’une efficacité sans faille. Il fallait en effet aborder des facettes très diverses mais essentielles : organiser la promotion du projet (site web, interventions sur les réseaux sociaux, visites guidées et commentées sur le terrain, présences aux événements à Bousval et Genappe), sécuriser les aspects juridiques, lancer la campagne publique de récolte des fonds, signer la convention de vente, organiser avec minutie le suivi administratif et financier...

La récolte de fonds a commencé début mai avec un bel enthousiasme de citoyens de tous âges

et origines, essentiellement de Bousval mais aussi de bien plus loin, des associations, des entreprises et des artisans. La Ville a apporté une importante contribution. Au terme des vacances d’été, la récolte de fonds a repris de façon soutenue avec des parts d’entreprises, de commerçants, de parents et d’associations. Un soutien substantiel de la Province du Brabant wallon est également intervenu. Le montant de 72 000 € nécessaire à l’achat du bois a été atteint à la mi-décembre.

En fait, l’achat du bois n’est que le premier jalon de l’aventure : il faut maintenant concrétiser la devise « Le bois Balon, un bois pour tous ». Les bases, présentées lors de la défense du projet dans le cadre du budget participatif, doivent maintenant être concrétisées. Il faut s’atteler à l’élaboration d’un plan de gestion du bois pour organiser un usage partagé et convivial. Ce plan sera présenté devant les quelque quatre-cents souscripteurs actuels lors de l’assemblée générale statutaire le samedi 14 mai prochain.

La souscription reste ouverte, le but étant de recueillir 85 000 € au total afin d’entamer les premières actions, animations et promenades. Toutes les informations sont accessibles sur le site www.lebois-balon.be

AGENDA

! Les activités annoncées dans ces pages seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur. N'hésitez pas à contacter les organisateurs !

CINÉ-CLUB

10 FÉVRIER 2022
À 20h au MONTY. 5€.
« Harold et Maude » de Hal Ashby, comédie dramatique, USA 1971, 1h31
Réservation : reservation@ccgenappe.be – 067/77.16.27
Voir article page 4

CONCERT

12 FÉVRIER 2022
À 20h30 au MONTY
Sam McClean en concert
58, Rue de Charleroi, Genappe
Voir article page 7

BALADE POÉTIQUE

19 FÉVRIER 2022
Plusieurs départs prévus entre 16h et 18h
Départ du 38, Carrefour culturel. Gratuit.
Réservation : 067/77.16.27 – reservation@ccgenappe.be
Voir article page 5

MARCHE NORDIQUE

20 FÉVRIER 2022
À 10h
Départ devant la salle Gosiaux, Avenue des Combattants, 94 à Bousval
Inscription auprès du Relais du visiteur : 8 € / personnes
06777.23.43 - info@relaisduvisiteur.be
Voir article page 5

LUNDI CULTURE

21 FÉVRIER 2022
De 14h à 16h
Carrefour culturel, de 14h à 16h. Gratuit. Centre culturel : melissa@ccgenappe.be
067/77.16.27
(Article dans le numéro de janvier 2022)

LES SECRETS DU LIVRE

24 FÉVRIER 2022
De 18h30 à 20h30
Au 38, Carrefour culturel. Gratuit.
Réservation : 067/77.16.27
reservation@ccgenappe.be
Voir article page 4

VÉGÉBRUNCH

27 FÉVRIER 2022
À partir de 11h au Monty
58, Rue de Charleroi, Genappe
Voir article page 7

STAGE DE CARNAVAL

28 FÉVRIER AU 4 MARS 2022
Aux ateliers du Lez’arts - Rue de Bruxelles, 38
1470 Genappe - 0488/89.93.78
P.A.F : 120 €.
Voir article page 6

KARAOKÉ ET CONFETTIS

1^{ER} MARS 2022
De 18h à 20h
Au 38, Carrefour culturel.
PAF : 3€, apéro et boissons offerts
Réservation : 067/77.16.27 – reservation@ccgenappe.be
Voir article page 6

DOC : LA TRANSIDENTITÉ

8 MARS 2022
À 20h au 38, Carrefour culturel.
« Petite fille » un documentaire de Sébastien Lifshitz, Belgique 2021, durée : 1h25.
Réservation : 3€ - reservation@ccgenappe.be – 067/77.16.27
Voir article page 4

CONFÉRENCE

11 MARS 2022
À 20h30 au Monty
58, Rue de Charleroi, Genappe
Voir article page 7

ADOpte TON PATRIMOINE !

13 MARS 2022
Inscription auprès du Relais du visiteur : 06777.23.43 - info@relaisduvisiteur.be.
Voir article page 5

THÉÂTRE WALLON

18 ET 19 MARS 2022
À 19h30
20 MARS 2022
À 15h30
El Fine Equipe présente : « Qui s’qu’a yeu s’n’idéye folle »
À la salle communale de Loupoigne: 28A, rue du centre 1471 - Loupoigne
Voir article page 6

PLACE AUX JEUNES !

19 MARS 2022
De 14h à 18h au 38 carrefour culturel, avec le soutien de la Ville de Genappe et de la Province du Brabant wallon.
Contact : tristan@le38.be
067/49.05.51 – 0476/81.15.93
Voir article page 4



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE